

Objet : dynamitage du lac d'Ayrette situé dans le
périmètre du Parc

Lettre ouverte à la direction du PNRHL

Le groupe local de l'association **attac** informe le Parc que l'entreprise Guintoli prend beaucoup de risques dans le cadre de son travail du dynamitage du barrage de l'Ayrette.

1) Sur le tracé du GR7 aucune signalisation sérieuse n'est faite pour avertir les randonneurs de la date et de l'heure des tirs de mines. Au refuge des Bourdils, au hameau d'Héric, au col du Sécadou et sur le sentier de Bramefan, ce serait plus qu'utile : cela éviterait une panique des ânes de bât, de prévoir un affichage précis afin d'éviter que des marcheurs s'engagent sans savoir.

2) Un lac de cinquante mètres de large sur dix mètres de profondeur stagne au pied du barrage. Ce serait facile d'évacuer cette eau pour éviter qu'elle ne pollue le ruisseau de la Roque et plus bas le Jaur, mais par soucis de rentabilité les pompes n'ont pas fait ce travail.

3) Les blocs de béton concassés sont entassés sur un lit de sable et de détritiques organiques qui seront affouillés lors d'un épisode cèvenol ; ce scénario, qu'attac ne souhaite évidemment pas, se traduira par la constitution d'un bouchon qui pourrait céder. Le projet initial n'est pas tenable.

A notre sens le Parc peut éviter un gachis en invitant l'entreprise, qui fait travailler dans des conditions extrêmement difficile de chaleur, à prendre le temps de changer de méthode en nettoyant complètement le lac et en évacuant les gravas au lieu de les stocker dans l'ancien lit du torrent.

Il y a urgence ; même en période de vacances, il faudrait contrecarrer la fuite en avant de Guintoli sur l'Ayrette. Le Parc pourrait -devrait?- prendre l'initiative d'une réunion entre le syndicat des eaux et les municipalités de Mons et St-Julien ; il suffit de monter là-haut pour comprendre le bien-fondé de nos hypothèses, de voir les photos sur le site ayrettesanseau.over-blog.com

Un abcès, un chancre, remplace un joli petit lac de montagne. On peut encore l'éviter.

Merci d'avance.

